Reçu en préfecture le 17/06/2024

ID: 033-213303738-20240614-DELIB_2024_24-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB 2024 24 Classification 8.1

Nombre de Conseillers en exercice: 14

Présents: 9

Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le QUATORZE JUIN

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 8 juin 2024

PRÉSENTS: Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Marie-Noëlle LAUBA, 1ère Adjointe -Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Nicole DUFOSSÉ Annick SAMSON - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Edith NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS: Yannick MALÈVRE, Conseiller Municipal (pouvoir donné à S. MARCHEIX)

Jackie BRUNEL, Conseillère Municipale (pouvoir donné à W. RIBÉRAUD)

Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

ABSENTS: Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal

Didier GADEAUD, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Renouvellement de l'école multisports

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'école multisports est subventionnée par le Conseil Départemental de la Gironde à hauteur de 11€ par heure d'enseignement. Les frais restant à charge s'élèvent à 730 € par commune.

L'école multisports est très appréciée par les élèves.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal souhaite maintenir ces activités, autorise Madame le Maire à signer une convention un éducateur sportif et à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

Dans le cas où le Conseil Départemental de la Gironde ne subventionnerait plus les écoles multisports, le Conseil Municipal souhaiterait néanmoins maintenir ces activités à la rentrée 2024 si la commune de Porchères y est également favorable. Cela représenterait un coût supplémentaire de 600 € par commune, soit 1 330 € par an.

Pour copie conforme,

Saint Antoine sur l'Isle, le 17 juin 2024

La Secrétaire de Séance. Namus

Edith NAUZE

aquerette PEVRIDIEUX

Le Maire,